



# Ressources numériques pour l'enseignement des langues & renforcement de la pratique orale de l'anglais

publié le 05/07/2009

---

## Descriptif :

Catalogue des ressources numériques et site internet

---

Depuis quelques années, avec la publication en 2001 du [Cadre européen commun de référence pour les langues](#) (CECRL) et la mise en œuvre du [plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes](#) de 2005, le **développement des compétences orales** s'inscrit plus que jamais au centre de l'apprentissage des langues vivantes. Le 20 février 2008, ces objectifs sont réaffirmés par l'adoption du plan de renforcement des langues vivantes en conseil des ministres.

Cette évolution implique d'exposer davantage les élèves à la langue orale telle qu'elle est pratiquée dans les pays d'origine. A cette fin, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (**TICE**) est une aide essentielle.

Grâce au soutien du ministère de l'Education nationale, de nombreuses ressources numériques de qualité ont été réalisées par des éditeurs. Celles-ci mettent en valeur le travail de **compréhension de l'oral** et d'**expression orale** dans un grand nombre de langues.

Afin de mieux les faire connaître, un **catalogue** intitulé *Des ressources numériques reconnues d'intérêt pédagogique pour améliorer l'oral - Langues vivantes - Niveau lycée*, édité par le CNDP avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, sera mis en ligne dans le courant du mois de juin. Il sera largement diffusé dans sa version « papier » à la prochaine rentrée scolaire.

---

Par ailleurs, le ministère a souhaité que les élèves et les **intervenants des stages d'anglais gratuits**, ouverts aux **lycéens** pendant la durée des stages, puissent utiliser librement un ensemble de **ressources numériques** accessibles via un site internet :

[www.ressources-stages-langues.education.fr](http://www.ressources-stages-langues.education.fr)

Ce **site** est composé de deux parties :

- un rappel du cadre réglementaire dans lequel s'inscrivent ces stages : liens institutionnels (instructions officielles, sites nationaux, informations nationales disciplinaires et les sites disciplinaires proposés par les académies) ;
- des ressources pour enseigner, spécialement sélectionnées pour l'intérêt pédagogique et/ou culturel qu'elles présentent dans le cadre du travail des compétences orales en anglais au niveau lycée.

Tous les établissements qui accueilleront des stages pendant les congés d'été pourront, pendant toute leur durée, accéder à ces ressources **après s'être identifiés** au moyen de leur code UAI.

Les intervenants pourront, quant à eux, y avoir accès une semaine avant le début des stages afin de pouvoir se familiariser avec les ressources proposées et préparer des activités.